

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE DE PREMIAN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du JEUDI 08 OCTOBRE 2015

Présents : BARTHES André - BESSIERES Bruno - COUTOU Roland – HENRY Matthieu - GLEIZES Jean-Louis – AFFRE Didier – BAUWENS Boris – MONDON Yves - GOURDOUZE Monique – MUSARD Roseline.- LUGAGNE Martine - CAUQUIL Alain – HUGUES Evelyne – HERNANDEZ Véronique.

Absent excusé : BARTHES Hubert, Maire

Secrétaire de séance : MONDON Yves

I – EAU :

L'installation des compteurs a provoqué de l'air dans le circuit (bulles). Bassins vides, l'amenée d'eau s'est effectuée avec des citernes. Les compteurs ont permis de constater une production de 140 m³ alors que nous sommes en période d'étiage pour une consommation de 110 m³. Jonction des deux sources Fontfrêche et Prés Hauts non validée par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) (Le Schéma Directeur était prévu pour 16 m³. Il faudra le modifier puisque la source produit un peu plus, ce qui justifie la jonction des deux sources.

2 – CHAUFFERIE : Télégestion :

Automatisation pour ajustement chauffage Mairie – Appartement – Ecole – Salle des Fêtes.

Subventionné 80 % par Hérault Energies

Il est prévu ultérieurement le remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière à granulés (40000 €) (Consommation prévue 20 m³ de granulés en deux fois 10 m³) ce qui permettrait une économie d'environ 2500 € par rapport au fuel actuellement utilisé. Conserver l'ancienne chaudière à fuel en basculant de l'un à l'autre ne semble pas réalisable.

III – INTERCOMMUNALITE :

Plan Départemental Sous - Préfecture de Béziers. Il est envisagé un regroupement des Communauté Communes ORB-JAUR et SAINT-PONNAIS. Le MINERVOIS n'a pas obligation de se regrouper mais sera certainement associé à ce regroupement. Une réunion d'information est fixée le vendredi 23 Octobre à 17 heures à la Salle des Fêtes de RIOLS sur l'invitation des trois Présidents.

Le Conseil Municipal s'est interrogé sur la représentativité des Communes et sur les compétences à venir. La décision finale reviendra au Sous – Préfet (fin 2016).

IV – ACCESSIBILITE PROGRAMMEE :

Normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sont définies.

Il est à prévoir un plan d'agencement avant 2016 pour l'aménagement de la Mairie – Ecole – Au Fil des Arts- (Il faudra envisager également la Poste - l'Eglise – le Camping et la Salle des Associations et peut être même la boulangerie puisque c'est un bâtiment communal.

V – ACCUEIL REFUGIES :

Contact a été pris avec Hérault Habitat pour étudier une mise à disposition dans un cadre légal de un ou deux appartements à des familles de réfugiés.

Une réunion a permis la création d'une association « Accueil Réfugiés Hauts Cantons ».

VI – ECOLE DE MUSIQUE :

L'école de musique est créée (Association loi 1901) dans le but de promouvoir la musique d'ensembles (enfants et adultes) Mais également l'organisation de manifestations musicales. Peu d'engouement pour l'instant.

VII – ITINERAIRES de PROMENADE :

Plan Départemental d'itinéraires de Promenade et de Randonnées « Chemin des Légendes » GR 77 – GRP HLV, destiné à la promenade et à la randonnée pédestre et accessoirement équestre et vélo tout terrain.

Il est prévu :

- l'installation du mobilier de balisage nécessaire à la signalisation, information et réglementation (balises – panneaux et barrières) Travaux pour aménagement et entretien des chemins pour permettre la circulation des piétons, chevaux vélos tout terrain à l'exception des véhicules à moteur.
- Arrêté stipulant l'interdiction de circuler pour les véhicules à moteur (Voitures - motos - Quads - 4 X 4).

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT
MAIRIE DE PREMIAN**

VIII - QUESTIONS DIVERSES :

- Chemin promenade « Vierge – Mercadal ». Voir si possibilité financement par Communauté de Communes.
- Règlementation pour protection « Sentier réservé marcheurs confirmés »
- Table d'orientation.
- L'Entreprise COLAS interviendra sur les chemins à partir du 2 Novembre.
- Diffusion par mail pour informations à consulter avant le Conseil Municipal.
- Malgré 14 départs, l'effectif de l'école reste positif (43 élèves à Prémian dont 22 élèves en maternelle et 21 élèves en C3).
- Projet éolien sur la Commune de Riols II : Implantation de 10 éoliennes. Six nouvelles et quatre en remplacement des quatre autres à 120 mètres en bout de pale.

La séance est levée à 20 heures 50.

Le MAIRE

